



Eau non facturée donc non payée depuis 2ans

Par **jerome**, le **11/10/2010** à **15:30**

Bonjour,
Voilà, après 2 ans dans le même appartement j'ai du déménager. Je me suis rendu compte que pendant tout se temps je bénéficiais de l'eau potable mais qu'elle n'a été réglée par personne ni par moi ni par mon propriétaire. Le fait est que je n'ai jamais reçu la moindre facture ni quoi que se soit du service des eaux.
Je sais que le logement va être repris prochainement par une autre personne.
Quel est d'après vous la démarche à suivre ?
Merci par avance de vos réponses.

Par **mimi493**, le **11/10/2010** à **15:41**

Attendre qu'on vous demande quelque chose.
Vous n'aviez pas de charges à payer avec le loyer ? L'eau n'était pas collective ? Si oui, il y avait un compteur individuel (dans ce cas, est-ce qu'il a été relevé à l'entrée et sortie des lieux ?) ou c'était une répartition aux tantièmes ?

Par **jerome**, le **11/10/2010** à **15:48**

Si justement, les compteurs on été relevé par le propriétaire et il y avait un compteur pour mon appartement. Je ne sais pas si le service des eaux est venu relevé mon compteur à mon arrivé puisque je n'ai eu aucune nouvelle d'eux.

Par **jerome**, le **11/10/2010** à **15:55**

on peut continuer la question :rnQu'est ce que je risque en ne disant rien à personne?

Par **mimi493**, le **11/10/2010** à **16:39**

A tous les coups, l'eau était collective, donc vous avez payé l'eau.rnAvez-vous eu la régularisation des charges ?

Par **jerome**, le **11/10/2010** à **17:32**

je ne pense pas que l'eau était collectif puisse que mon voisin recevait des facture. Et non , ça ne me dis rien la régularisation des charges. Il y a 3 logements dans l'immeuble dont c'est la mairie qui est propriétaire.